

— — — Murs romains
xxxxxx Fossés romains

Murs gaulois

Planches-en-Montagne

ZONE DU CHATELET
A PRECISER

Voies antiques

Chaux-des-Crottenay

Bois de Combe Noire

Mur de circonvallation.

le Pont de la Chaux

le Plate formé

le Plate formé 2

le Plate formé 3

le Plate formé 4

le Plate formé 5

le Plate formé 6

le Plate formé 7

le Plate formé 8

le Plate formé 9

le Plate formé 10

le Plate formé 11

le Plate formé 12

le Plate formé 13

le Plate formé 14

le Plate formé 15

le Plate formé 16

le Plate formé 17

le Plate formé 18

le Plate formé 19

le Plate formé 20

le Plate formé 21

le Plate formé 22

le Plate formé 23

le Plate formé 24

le Plate formé 25

le Plate formé 26

le Plate formé 27

le Plate formé 28

le Plate formé 29

le Plate formé 30

le Plate formé 31

le Plate formé 32

le Plate formé 33

le Plate formé 34

le Plate formé 35

le Plate formé 36

le Plate formé 37

le Plate formé 38

le Plate formé 39

le Plate formé 40

le Plate formé 41

le Plate formé 42

le Plate formé 43

le Plate formé 44

le Plate formé 45

le Plate formé 46

le Plate formé 47

le Plate formé 48

le Plate formé 49

le Plate formé 50

le Plate formé 51

le Plate formé 52

le Plate formé 53

le Plate formé 54

le Plate formé 55

le Plate formé 56

le Plate formé 57

le Plate formé 58

le Plate formé 59

le Plate formé 60

le Plate formé 61

le Plate formé 62

le Plate formé 63

le Plate formé 64

le Plate formé 65

le Plate formé 66

le Plate formé 67

le Plate formé 68

le Plate formé 69

le Plate formé 70

le Plate formé 71

le Plate formé 72

le Plate formé 73

le Plate formé 74

le Plate formé 75

le Plate formé 76

le Plate formé 77

le Plate formé 78

le Plate formé 79

le Plate formé 80

le Plate formé 81

le Plate formé 82

le Plate formé 83

le Plate formé 84

le Plate formé 85

le Plate formé 86

le Plate formé 87

le Plate formé 88

le Plate formé 89

le Plate formé 90

le Plate formé 91

le Plate formé 92

le Plate formé 93

le Plate formé 94

le Plate formé 95

le Plate formé 96

le Plate formé 97

le Plate formé 98

le Plate formé 99

le Plate formé 100

ORGANISATION DÉFENSIVE GAULOISE ET ROMAINE AU SUD DE L'OPPIDUM

LE DISPOSITIF GAULOIS

La particularité - unique en France - de l'éperon de Chaux des Crotenay-Cornu est qu'il est barré naturellement.

La plupart des enceintes défensives protohistoriques, occupées généralement sans discontinuité du néolithique jusqu'à la fin de l'indépendance gauloise, étaient placées sur des éperons rocheux. Un fossé et un obstacle artificiel : levée de terre, mur de pierres, palissade en bois, devaient barrer l'arrière de l'enceinte de façon à en assurer la sécurité.

A Chaux des Crotenay, outre sa taille impressionnante pour une enceinte protohistorique, l'éperon dominant la plaine de Syam avait l'avantage d'être barré naturellement, sur toute la longueur de sa face Sud.

Sa fermeture Sud était constituée par la Montagne Ronde à l'Est, les Petits Epinois au centre, le Rachet à l'Ouest. Les dépressions entre ces collines formaient des cols faciles à obturer. L'extrémité Ouest du Rachet se termine par une falaise à pic, dont le pied est «léché» par la rivière Lemme. L'extrémité Est de la Montagne Ronde plonge dans les gorges encaissées de la Saine. Ces deux rivières, aux rives abruptes (*abruptis ripis*) assuraient la défense des flanc du plateau de l'oppidum, jusqu'à leur confluent, au débouché de la plaine de Syam.

Un point faible subsistait à l'extrémité Est de la Montagne Ronde entre sa falaise sommitale et la gorge de la Saine. C'est exactement à cet emplacement que l'on trouve un mur grossier, paraissant avoir été établi à la hâte et corres-

pondant au mur gaulois décrit par César sous le nom de «*maceria*».

Ce mur, bien qu'étant également constitué de pierres sèches, paraît moins bien appareillé que les autres murs rencontrés plus au Sud, au Nord et à l'Ouest et considérés comme défenses romaines. Il a, selon nous, été érigé à la hâte car il se raccorde, perpendiculairement, à flanc de coteau, à un autre mur établi devant une tranchée taillée dans la montagne (Photo 1). Ce dernier paraît avoir été placé pour renforcer la gorge de la Saine à un endroit où elle est moins escarpée et où l'escalade serait possible. Nous avons suivi ce mur sur environ 400 mètres. Il disparaît dès lors que la gorge de la Saine redevient suffisamment abrupte, un semblant de plateforme s'accrochant à la falaise (Photo 2).

Il est possible que ce mur et la tranchée aient constitué une défense fixe de l'ancien plateau «oppidumial*» tandis que le mur grossier suivant la croupe de la Montagne Ronde aurait été établi pour renforcer la défense, avec des éboulis ramassés de part et d'autre. Cette zone sous la falaise est jonchée d'éboulis sur une grande longueur : on remarque facilement que ces éboulis sont moins nombreux de chaque côté du mur. Il était facile de les entasser rapi-

* pour distinguer, comme le fait César, l'«*oppidum ipsum*» c'est à dire l'enceinte sommitale fortifiée, du plateau qui la portait, nous appellerons ce dernier «plateau oppidumial» de façon à éviter la confusion.

Photo 1



Photo 2



dement sur 1,80m de hauteur pour interdire le franchissement du passage à des cavaliers.

Les Gaulois s'étant enfermés dans leur forteresse naturelle, il suffisait aux Romains de se poster devant les trois ou quatre issues pour assurer immédiatement le blocus dans ce secteur.

LE DISPOSITIF ROMAIN

Le demi-échec de l'embuscade préliminaire et la retraite prématurée de la cavalerie sur l'oppidum a certainement créé une psychose parmi les guerriers de Vercingétorix; ceux-ci, harcelés par les cavaliers germains, n'ont pas pu construire véritablement leur organisation défensive : ils se sont rués sur le plateau «oppidumial» et s'y sont hâtivement barricadés.

A Gergovie, l'armée de Vercingétorix - globalement la même qu'à Alésia - moins pressée par les légions de César, avait occupé la ligne de crêtes (*jugum*) entourant l'oppidum et les deux collines placées devant, dans l'alignement (*e reggione*).

Les Romains avaient dû prendre d'assaut, d'abord ces deux collines pour s'approcher ensuite de l'oppidum. Mais, le «*jugum*» les collines du pourtour avaient toujours été tenues par des troupes gauloises.

A Alésia, les crêtes voisines de même hauteur - «*pari altitudinem*»- à faible intervalle - «*mediocri interjectio spacio*»- ont été laissées vacantes par les troupes gauloises.

LA CONTREBALLATION

Au Sud de Chaux des Crotenay, les Petits Epinois, étant dans l'alignement du Rachet et de la Montagne Ronde, faisaient partie de la ligne gauloise. Par contre le massif des Grands Epinois, dont la crête présente, surtout à l'Est, des abrupts importants, formait un excellent rempart en arc de cercle depuis le col du Gyps, jusqu'au «Château de la Folie».

L'armée romaine, ayant immédiatement placé une unité devant chaque col, ne pouvait pas avoir dédaigné le cadeau représenté par cette formidable position laissée libre. La plate-forme du Chatelet permettait d'établir un camp d'au moins une légion, bien à l'abri, immédiatement derrière.

A l'Est, l'éperon rocheux, le nid d'aigle, appelé «Château de la Folie» constitue un pilier et un observatoire idéal pour appuyer la ligne de contreballation qui va s'installer dans la vallée des Planches en Montagne, jusqu'aux gorges de la Langouette (vallée de la Saine). Du Château de la Folie part un mur, assez bien construit, qui serpente jusqu'au ruisseau de la Senge, puis longe

ce ruisseau jusqu'aux Gorges de la Langouette. Celles-ci ont une profondeur vertigineuse de 50 mètres à cet endroit, avec des rives verticales. Ces gorges assurent une fermeture infranchissable jusqu'à la Montagne Ronde.

Une garnison placée aux Planches en Montagne pouvait envoyer des relèves rapides sur cette ligne. Le bouclage total du Sud-Est de l'oppidum était assuré avec une économie de moyens tout à fait extraordinaire.

Dans le secteur central, une voie protohistorique, probablement celle que devait emprunter César pour se rendre à Genève (cf MAILLARD DE CHAMBURE «la voie de Langres à Genève» 1849), sortait de l'oppidum au Sud par le col situé entre le Rachet et les Petit Epinois. La route actuelle de Chaux des Crotenay à Entre Deux Monts passe dans une entaille pratiquée dans la roche. Autrefois, cette coupure dans le roc n'existait pas, la voie ancienne devait se trouver une douzaine de mètres plus haut; cela rendait le passage du col encore plus difficile dans les deux sens.

Comme la route qui le franchissait était la sortie principale Sud, les Romains avaient sans doute placé un «bouchon» consistant à cet endroit.

Nous trouvons au pied du col, côté Sud, un mur formant une enceinte rectangulaire d'environ un demi hectare.

Immédiatement au sud-est de ce «petit camp» une autre enceinte, très allongée celle là, entoure la prairie séparant les «Grands» des «Petits Epinois». Cette enceinte a une particularité : son mur Est comporte une ouverture protégée par une chicane placée à l'extérieur, à la manière d'une «*clavicula*» romaine.

A partir du mur Sud de cette enceinte partent perpendiculairement deux murs, dont l'un remonte jusqu'à la crête militaire du massif des Grands Epinois, l'autre rejoint la pointe Ouest de ce massif.

Des investigations complémentaires seraient à effectuer pour reconnaître une plate-forme apparaissant sur des photos aériennes à la pointe sud de ce massif, à 250 mètres à vol d'oiseau du débouché du col (donc bien à portée des machines de guerres romaines).

Au sud-ouest le blocage de l'oppidum était plus difficile à réaliser. Hormis le petit relief allongé appelé «les Cachets», prolongement ouest du massif des «Grands Epinois» tout le terrain situé entre le Rachet et la route D 278 traversant le village d'Entre Deux Monts, est en pente vers le ruisseau Le Quenot. Les Romains, selon leur technique et les consignes de César, ne pouvaient placer leur ligne de blocus à contre-pente, ce lieu étant «*leniter declivus iniquus locus*» défavorable et en légère pente. César a employé ce qualificatif une seule fois à propos



Photo 3

d'Alésia, en parlant des camps Nord, mais pas à propos du Sud.

Après avoir suivi le relief des Cachets, un mur double, de part et d'autre d'un chemin, revient au Sud jusqu'au village d'Entre Deux Monts.

Dans le prolongement de ce double mur, nous avons repéré deux traces parallèles dans la prairie, jusqu'au ruisseau du Quenot. L'exploitant de cette prairie assure qu'il y avait là deux anciennes clôtures. Ces traces, apparaissant comme celles d'anciens fossés, sont éloignées l'une de l'autre d'environ trente mètres. La plus à l'Est est elle-même éloignée d'une trentaine de mètres (vingt pas) d'un mur très épais (mais d'épaisseur décroissante de dix à cinq mètres environ). Ce mur est arrasé; une haie le dissimule entièrement, mais l'alignement des pierres est très net si on gratte l'humus. Son épaisseur, énorme, a pu être mesurée dans une coupure de la haie aménagée pour l'entrée dans la prairie. Il s'achève dans une coupe de terrain créé par le lit du ruisseau Le Quenot.

De l'autre côté du chemin suivant ce mur à l'Est, on trouve un autre mur parallèle, bien visible celui-là, d'environ un mètre d'épaisseur par un mètre de hauteur. Contrairement au précédent, il ne s'arrête pas au ruisseau, s'incurvant vers l'Est, il remonte bien au delà, le long de la Côte sous Malvaux, en direction de la voie protohistorique venant de Chaux des Crotenay, et nommée dans ce secteur «Vie du Four» (Photo 3).

A partir de la jonction entre le «gros mur» Sud d'Entre Deux Monts et le ruisseau «Le Quenot» en direction de l'Ouest, il n'y a pas de mur visible. Par contre, un chemin suit globalement la rive gauche du ruisseau en dominant la prairie dans laquelle il s'écoule.

Environ quinze cents mètres plus loin, alors que le chemin s'éloigne du ruisseau, un très vieux mur réapparaît, soutenant un talus sur lequel poussent des arbres. Ce mur entoure en la dominant une prairie en pente vers le ruisseau, puis se poursuit jusqu'au Rachet, assurant la fermeture complète de la Vallée d'Entre Deux Monts en formant une poche, une sorte de «no man's land» au Sud du Rachet. Suivant les indications de César, il n'y a donc aucune ligne romaine sur la contrevallation Sud, qui soit dominée par une position gauloise.

On remarquera cet état de fait, même au Sud-Ouest du Rachet. Dans ce secteur, un mur double le mur précédemment décrit (entre le Rachet et la Côte sous Malvaux) il forme une sorte de «piston» obturant complètement l'espace «Morillon-Rachet-Côte sous Malvaux». La partie Nord de ce mur, revenant parallèlement au pied du Rachet, paraît à première vue dominée par le Rachet. En y regardant de plus près, on s'aperçoit que la ligne de défense est placée le long d'un petit ruisseau descendant de la montagne, sur une hauteur qui paraît avoir été aménagée de main d'homme.

Il semble, d'après les photos aériennes, qu'à partir de sa jonction avec le ruisseau Le Quenot, à la pointe Ouest du Rachet, le mur revienne vers La Lemme, en direction du Morillon. Ce changement de direction paraît délimiter une enceinte fortifiée assurant le verrou Sud-Ouest de la contrevallation (photo 4).

Le massif du Morillon et sa falaise dominant la RN 5 était le point d'appui, la forteresse dominant ce secteur. Rien ne pouvait échapper à la vigilance de ses guetteurs ou à l'adresse des artilleurs qui pouvaient pilonner, depuis ses rebords, la pointe Sud du Rachet.

Enfin, la branche Sud du mur formant «piston» au pied de la Côte sous Malvaux, se termine de façon particulière. Après avoir traversé l'actuelle RN 5, il aboutit à un monticule au pourtour arrondi, dominant la vallée de La Lemme, à l'endroit où elle s'élargit vers le Sud. Nous n'avons pas été plus loin, ce monticule se trouvant dans une propriété privée clôturée.

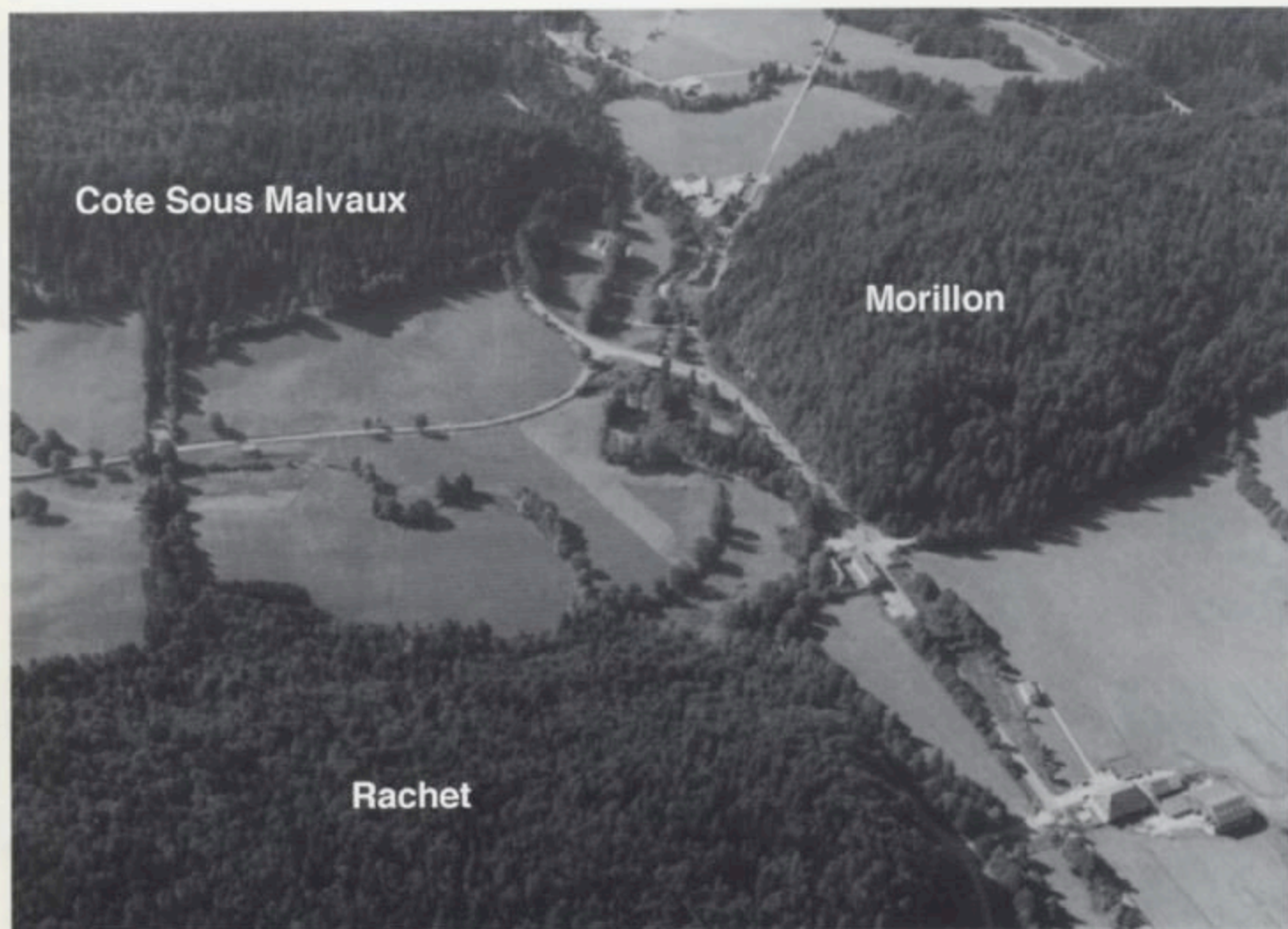


Photo 4

Observation étant ici faite que Monsieur Berger, arrivant depuis l'autre côté de la vallée, en suivant un autre mur du secteur Ouest, a remarqué ce monticule et l'a observé depuis la plaine. Il se trouve que sa base circulaire est bâtie en pierres. L'intérieur paraît être un remblai.

Sans nous être concertés avec Monsieur Berger, partant l'un du Sud, l'autre de l'Ouest, nous avons abouti au même endroit, sur ce monticule dominant la vallée de La Lemme, au bord de la RN 5... Le bouclage de la contrevallation était achevé dans le secteur Sud-Ouest.

LA CIRCONVALLATION

Si le dispositif romain de contrevallation est relativement facile à repérer dans le secteur Sud, celui de la circonvallation est plus complexe.

La contrevallation a été établie au plus près de l'oppidum. Sa longueur doit correspondre globalement à celle de onze mille pas (16,5 km) portée sur la majorité des manuscrits de B.G. Cette ligne était fixe.

En revanche, la circonvallation paraît avoir été construite en plusieurs étapes. Ce fait a été constaté par Mr. Berger dans le secteur ouest. Il en est de même au Sud. La première étape a été de fortifier et protéger la ligne

discontinue de camps et de fortins placés aux «endroits convenables».

S'apercevant rapidement que le blocus devait durer, et que la probabilité de l'arrivée d'une armée extérieure «de secours*» allait croissant, chaque chef de corps romain, -comme le ferait tout militaire actuel, de l'officier supérieur au simple soldat- se mit à dégager ses

* Nous indiquons entre guillemets "armée de secours" car, bien qu'elle soit appelée ainsi par les historiens, à la lumière d'Alise, nous pensons que le terme est impropre. Nous préférons l'appeler "armée extérieure" considérant qu'elle faisait partie du plan général d'action de Vercingétorix, modifié après la bataille initiale dite "de cavalerie". L'idée de Vercingétorix en renvoyant ses cavaliers n'était pas de chercher du secours, pour lui et les siens, mais bien de broyer celle de César entre les deux armées gauloises, l'une étant l'enclume, l'autre le marteau. Le chef gaulois venait de s'apercevoir que sa cavalerie était devenue inutile car indéployable dans ce relief montagneux. Il fallait avoir recours pour la remplacer dans le rôle du marteau, à une armée extérieure de fantassins.

«champs de tir» et organiser au mieux ses positions défensives.

La ligne primitive pouvait effectivement avoir une longueur de 21,5 km (14 miles). Cependant, son organisation s'étant perfectionnée pour rester sur une position favorable -dominante- et pour toujours voir de plus loin l'arrivée de l'armée ennemie extérieure, on va repousser les postes d'observation fortifiés et les coursives de liaison protégées.

L'exemple du «Pic de l'Aigle» est significatif. Ce véritable nid d'aigle permettait de voir toute troupe importante arrivant de l'Ouest à des kilomètres de distance. Il est en communication directe avec le verrou de Morillon, protégeant parfaitement ses arrières.

Le secteur Sud devait nécessairement assurer une interdiction de pénétration par la «Vie du Four», voie d'entrée naturelle dans l'oppidum.

Nous avons remarqué -à l'endroit exact où nous l'avions pré-positionné sur la carte IGN 1/25000- un mur partant à l'Est et à l'Ouest de la "Vie du Four". Celui-ci formant un "bastion avancé" au passage de cette voie, s'éloigne en suivant globalement la crête militaire, contournant les thalwegs. Il a l'aspect des murs en pierre sèche de contrevallation, largeur 0,90 à 1,00 mètre, présentant un léger fruit.

Sa longueur est d'environ cinq kilomètres, d'un seul tenant. Il longe le bois de Combe Noire et la Côte Malvaux. A l'Ouest de la Vie du Four, il aboutit à la falaise dominant la RN 5. Il sert de ligne de partage des lots forestiers, mais ne correspond pas à une limite administrative récente ou plus ancienne. Il ne peut être un simple mur de séparation de propriété, encore moins un mur d'épierrement. Sa vocation défensive paraît réelle, à l'époque de la Guerre des Gaules, il devait être plus haut ou surmonté d'une palissade.

Un fossé pouvait le compléter. Il est difficile d'en retrouver la trace, dans les sous-bois, y compris par photo aérienne; il serait intéressant, cependant, d'en effectuer une recherche plus méthodique.

Le côté Est de ce mur n'a pas été suivi, hormis sur quelques centaines de mètres. Il revient parallèlement à la Vie du Four en longeant à mi-pente un profond thalweg avant de repartir vers l'Est.

Il reste à rechercher la connection de ce mur avec les défenses Sud du secteur des Planches en Montagne.

Un certain nombre de murs ont été trouvés de l'autre côté de la Vallée de la Saine. Ils n'ont pas encore été suivis et étudiés. Le bouclage Sud-Est serait donc assuré. Il reste à en préciser les détails.

Avril 1996 - P. Aymard

Vue générale de l'oppidum à partir du Sud

